



# DÉCLARATION DE LA CGT EDUC'ACTION AU CSA SD DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mesdames et messieurs les membres du CSA SD de Saône-et-Loire

Hier la Fonction Publique était en grève pour dénoncer les politiques d'austérité qui s'acharnent sur elle depuis des années. Bien évidemment les personnels de l'Éducation nationale étaient présent·es dans les cortèges car la dégradation des conditions de travail, l'absence de revalorisation indiciaire pour tous·tes et les contre-réformes qui s'accumulent attisent la colère des agents.

Le « Choc des savoirs » qui tourne le dos à toute volonté de démocratisation de l'Éducation au détriment des élèves les plus fragiles et de la liberté pédagogique, nous révolte.

Produit de l'ignorance des pratiques pédagogiques, de l'inculture scientifique, des réflexes démagogiques et du poids d'une idéologie conservatrice, le projet Attal des groupes de niveaux doit être résolument combattu. Il est d'ailleurs rejeté par tous les acteurs et partenaires de l'Éducation : syndicats d'enseignants et de personnels de direction, parents, élus locaux, scientifiques... Rarement un tel projet n'aura fait l'unanimité contre lui.

## **Le choc des savoirs est une ineptie organisationnelle et pédagogique :**

Comment regrouper en classe entière, ou faire changer de groupes, en cours d'année, des élèves qui n'auront pas suivi la même progression au même rythme ?

Comment harmoniser les pratiques et les progressions sans temps de concertation dédié ?

Comment organiser les services des enseignant·es chargé·es de groupes quand les élèves seront en classe entière ? La CGT Educ'action rappelle fermement que l'annualisation des services n'est pas envisageable !

Où trouver les enseignant·es de Français et Mathématiques nécessaires alors que les deux disciplines sont déficitaires ? Dans quelles salles ?

Comment financer les groupes sans devoir abandonner des dédoublements en langues, en sciences, des projets pédagogiques ou des options ?

Dans les collèges, telles sont les questions auxquelles les personnels doivent répondre, pour mettre en place un dispositif qui ne sera encore une fois jamais évalué objectivement et alors que l'effet délétère des groupes de niveaux est démontré par les recherches scientifiques, l'analyse historique et les comparaisons internationales.

Après 60 ans d'existence, la politique mise en œuvre dessine la fin du collègue unique auquel on n'aura finalement jamais donné les moyens de son ambition émancipatrice et qui n'aura jamais eu la place qu'il mérite entre l'enseignement primaire et le lycée.

Dans notre département, le projet présenté pour le 2nd degré montre encore une augmentation des heures supplémentaires, des BMP et des postes partagés, alors que nos collègues ont besoin de concertation et de temps pour exercer sereinement leur métier au sein d'équipes pédagogiques soudées.

Chaque semaine la CGT Educ'action est questionnée sur la retraite progressive, la rupture conventionnelle, la disponibilité, les temps partiels, voire la démission... comme autant de solutions pour échapper à la dégradation de nos conditions de travail et la perte de sens de nos métier... D'autres sont dans la résignation, ce qui suppose une forme d'arrangement personnel avec les valeurs auxquelles ils·elles croient et qui les ont fait s'engager dans la profession. Jusqu'à quel point tiendront-ils·elles ? Jusqu'à quel point tiendrons-nous ?

Ce n'est pas un « choc des savoirs » légitimant le séparatisme scolaire et le tri social dont a besoin l'Éducation nationale mais bien d'un choc des moyens, partout, suivant les besoins ! Une politique éducative pragmatique aurait été de revivifier les RASED, de réactiver le dispositif « Plus de Maitres que de Classes », de les appliquer au collège, de se donner les moyens de lancer un vaste plan de recrutement en améliorant l'attractivité du métier...mais de c'est pas le chemin pris.

**À l'image de la mobilisation pour un plan d'urgence en Seine-Saint-Denis, la CGT Educ'action appelle l'ensemble des personnels à se réunir en assemblées générales pour établir les revendications pour leur école, leur établissement et leur service. Partout, la grève reconductible doit être mise en débat.**

Dans l'immédiat, la CGT Educ'action continue d'exiger l'abandon du Choc des savoirs, l'attribution des heures dédiées aux groupes de niveau à la baisse des effectifs par classe ; l'abandon du Pacte au bénéfice d'une revalorisation salariale sans condition, l'abandon de la réforme du LP et des évaluations nationales ; l'abandon des suppressions de postes et des fermetures de classes prévues cette année, une augmentation indiciaire de 400 € net de l'ensemble des personnels ; une grille de salaire pour les AED ; un statut de catégorie B pour les AESH.

**Mâcon, le 20 mars 2024**